

<b>PUECH Gustave Adolphe Jean</b>	<b>Classe : 1897 Mobilisé</b>	<b>Pensionné</b>	<b>Lien avec Espagnac : natif / non résident</b>
---	-----------------------------------	------------------	--

## IDENTIFICATION

**Nom :** Puech

**Prénoms :** Gustave, Adolphe, Jean

**Date et lieu de naissance :** 07.06.1877 à Espagnac Sainte-Eulalie

**Date et lieu de décès :**

**Filiation\* :** Puech Basile, domicilié à Espagnac Sainte-Eulalie ; feu Allemand Marie ;

**Profession\* :** meunier

**Lieu de résidence\* :** Espagnac Sainte-Eulalie

**Description\* :** taille : 1.59 m. ; châtain foncé ; instruction : 3

(\*) situation à l'année de la classe

## ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

**Classe :** 1897

**Conseil révision** (décision, motif, portion) : services auxiliaires « pointe de hernie à droite »

**Incorporation** (date, lieu, unité) : services auxiliaires

**Libération** (date et motif) :

**Réserves** (date, unités, période) :

versé dans la réserve de l'armée d'active en novembre 1901

versé dans l'armée territoriale en octobre 1911 au 131<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie de Cahors

**Observations :**

## ETATS DES SERVICES 14 – 18

**Commission réforme** (date, décision et motif) : commission spéciale de réforme de Cahors, 28.11.1914 ; bon pour service armé.

**Mobilisation** (date, lieu, unité, grade) : 11.01.1915, au 131<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie de Cahors.

**Situation de famille à la mobilisation \*** : marié, 2 enfants

**Profession à la mobilisation\*** : meunier

**Résidence à la mobilisation** : Sauliac depuis 1907 ; Paris de 1903 à 1907.

(\*) situation établie au vu des recensements

**Chronologie des services :**

passé au 124<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 02.02.1917

passé à la 23<sup>ème</sup> section COA le 13.10.1917

passé à la 17<sup>ème</sup> section COA le 26.01.1919

**Récompenses** (médailles, citations) :

**Campagnes contre l'Allemagne** : 11.01.1915 au 26.01.1919

zone de l'intérieur 11.01.1915 au 01.03.1915

zone des armées 02.03.1915 au 26.01.1919

**Décès** (date, lieu, circonstances) :

**Inhumation** :

**Commission réforme** (date, décision, motif) :

commission de réforme de Troyes du 18.09.1917, proposé inapte infanterie, artillerie et train pour « raccourcissement jambe gauche », proposé changement d'arme COA (commis et ouvriers d'administration) ;

commission de réforme de Troyes du 26.01.1918, maintenu COA (inapte infanterie, artillerie et train pour « fracture ancienne de la jambe gauche avec cal et déformation persistante »).

**Libération** (date, motif, lieu) : congé de démobilisation 27.01.1919 se retire à Sauliac

**Durée de la mobilisation** : 4 ans

**Mentions** (mort pour la France, pensionné) :

<b>Gustave, Adolphe, Jean PUECH</b>																				
Age et résidence à la mobilisation : 37 ans ; Sauliac																				
131°RTI 11.01		124°RI 02.02			23° COA 13.10		17°COA 26.02													
1 9 1 4	1	9	1	5	1	9	1	6	1	9	1	7	1	9	1	8	1	9	1	9
02.03		18.09			26.01		27.02													
Zone des armées		commissions réforme (2)			démobilisé															
Zone de l'intérieur		Zone des armées			Armée d'orient		convalescence													

**ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918**

**Réserves** (date, unités, période) :

versé dans la réserve de l'armée territoriale le 27.01.1919 à la 17<sup>ème</sup> section COA

**Mobilisation 39** (date, lieu, unité) :

**Campagnes contre l'Allemagne :**

**Chronologie des services :**

**Libération** (date, motif, lieu) : libéré des obligations militaires le 10.11.1926

## **SOURCES DOCUMENTAIRES**

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensements 1911 et 1921

Historique du 131<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie, imprimerie Coueslant, Cahors, 1921

Historique du 124<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, librairie Chapelot, Paris

Journal de marches et d'opérations du 124<sup>ème</sup> régiment d'infanterie

## **DIVERS**

### **1 – la mobilisation :**

Lors du conseil de révision de 1897, Gustave, Adolphe, Jean, Puech, avait été versé dans les services auxiliaires en raison d'une « pointe de hernie à droite », sans recevoir d'affectation particulière.

Mais la commission spéciale de réforme de Cahors, du 28 novembre 1914 l'a considéré comme bon pour le service armé.

En conséquence il a mobilisé le 11 janvier 1915 au 131<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie de Cahors.

Il a alors 37 ans, est marié et père de deux enfants et exerce la profession de meunier à Sauliac depuis 1907 (il avait déjà quitté Espagnac pour Paris en 1903 où il resta jusqu'à son installation à Sauliac).

Il demeure en zone de l'intérieur, donc vraisemblablement à Cahors, jusqu'au 2 mars 1915. Il rejoint alors son régiment en zone des armées alors qu'il se trouve en Lorraine depuis 15 jours incorporé à la 1<sup>ère</sup> armée.

### **2 – les campagnes dans l'infanterie :**

Peu d'action à noter avant le mois de juillet 1915 lorsque le régiment est en ligne sur les rives de la Meuse face à Saint-Mihiel et qu'il reçoit le commandement de ce secteur y relevant le 210<sup>ème</sup> RI. Mais l'essentiel de l'activité consiste à organiser des défenses ou creuser des boyaux de communications.

Le régiment est toujours dans ce secteur alternant avec quelques pertes assez faibles travaux aux tranchées et repos au cantonnement de Courcelles jusqu'au 27 janvier où le régiment prend le secteur de la presqu'île de Han et la tranchée de la Meuse y subissant de violents bombardements. Il y demeure jusqu'en septembre 1916 lorsqu'il rejoint le cantonnement de Bayon pour instruction. Le régiment a alors eu 33 tués et 183 blessés.

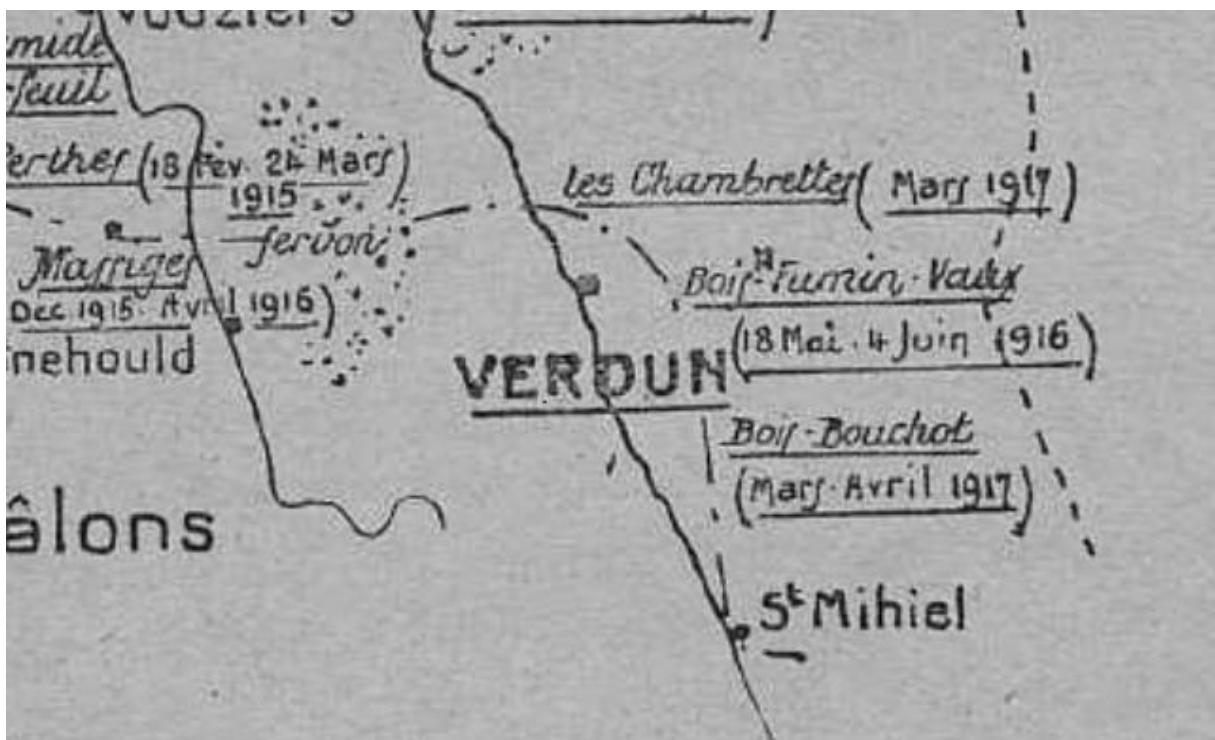
Le 28 novembre 1916 il quitte la Lorraine pour rejoindre Saint-Omer-en-Chaussée dans l'Oise où il est occupé à organiser le front sur le secteur de Faucaucourt. Il est alors à la disposition du 21<sup>ème</sup> corps d'armée. Il subit une attaque au gaz le 8 décembre mais sans victimes et travaille aux tranchées jusqu'au 23 décembre date à laquelle il prend un repos au camp de l'Intendant.

Début janvier 1917 il rejoint Sainte-Menehould et prend le service aux tranchées.

C'est là que Gustave, Adolphe, Jean, Puech est passé au 124<sup>ème</sup> régiment d'infanterie le 2 février 1917.

Le régiment qui se trouve dans début janvier le secteur assez calme du bois Kratz face à Chaulnes dans la Somme, est relevé le 18 février par des troupes britanniques et est mis au repos jusqu'à la mi-mars vers Marles, en transitant par Breteuil et Chantilly.

Le 13 mars le régiment est conduit à la citadelle de Verdun et dès le lendemain prend son secteur aux Chambrettes. Il y subit de vives attaques jusqu'au 20 mars lorsqu'il est relevé après avoir perdu 220 hommes.



Extrait de l'historique du 124<sup>ème</sup> RI

Après un mois passé dans le secteur du Loclont près de Vaux-les-Palameix, le régiment repart en Champagne pour participer à la prise du massif de Moronvilliers. Il est engagé à partir du 27 mai dans les combats pour la prise des sites du casque et du téton. La conquête effectuée, il y subit de violentes contre-attaques jusqu'à la relève le 14 juin 1917.

Après un mois de repos et d'instruction sur les bords de la Marne, le régiment est aux tranchées dans le secteur des Marquises où se déroulent de nombreuses attaques aux gaz. Le régiment est relevé le 23 août avant d'aller s'installer pour près d'une année dans les monts de champagne à partir de la fin septembre 1917.

### **3 – les campagnes dans les SCOA :**

C'est au cours de cette période de repos et d'instruction que Gustave, Adolphe, Jean, Puech passe devant la commission de réforme de Troyes le 18 septembre 1917, qui propose de reconnaître son inaptitude à l'infanterie, l'artillerie et au train en raison du « raccourcissement jambe gauche », et suggère un changement d'arme vers le corps des commis et ouvriers d'administration (COA).

Il est effectivement retiré du 124<sup>ème</sup> RI pour être affecté à la 23<sup>ème</sup> section COA le 13 octobre 1917.

Les sections de commis et ouvriers d'administration (COA) créées par décret en 1874 sont les principaux organes d'exécution de l'intendance.

Les commis étaient spécialistes dans les tâches administratives alors que les ouvriers étaient affectés à l'ensemble des tâches relevant des fonctions d'exploitation de l'Intendance, ce qui pouvaient représenter de très nombreux métiers (botteleurs, bouchers, conducteur de troupeaux, tueurs, des tonneliers, mais aussi tisserands, experts en textiles, cuirs, bonneteries...).

Chaque section de C.O.A était affectée à un corps d'armée dont elle portait en principe le numéro. Mais la 23<sup>ème</sup> section de COA ou SCOA, a été affectée au 20<sup>ème</sup> corps d'armée.

Ces sections, qui ne constituent pas des unités combattantes, les suivaient pourtant dans la zone des armées leur conférant la mention de campagne double contre l'Allemagne.

Ces sections étaient formées à la mobilisation de personnel d'active et des réservistes spécialisés. Compte tenu des besoins en hommes, le personnel des classes les plus jeunes a été affecté dans une arme « combattante » et remplacé dans leurs fonctions par des territoriaux ou des blessés inaptes aux unités combattantes.

C'est le cas de Gustave, Adolphe, Jean, Puech versé dans la 23<sup>ème</sup> SCOA sur proposition de la commission de réforme de Troyes après son inaptitude physique pour l'infanterie, l'artillerie et le train.

Ne connaissant pas son affectation précise, et ne disposant pas de JMO ou d'historique précis de ces unités, il n'est dès lors plus possible de suivre le parcours de Gustave, Adolphe, Jean, Puech, si ce n'est très grossièrement en suivant les mouvements de l'état-major du 20<sup>ème</sup> corps d'armée (Champigneulles, Toul, Ligny en barrois, Regrets, etc)

Le 26 janvier 1918 il est réexaminé par la même commission de réforme de Troyes qui confirme son maintien au COA en raison de son inaptitude à l'infanterie, l'artillerie et le train pour « fracture ancienne de la jambe gauche avec cal et déformation persistante ».

Aucune autre information n'est disponible sur son parcours jusqu'au 26 janvier 1919 lorsqu'il passe à la 17<sup>ème</sup> section COA qui le met en congé de démobilisation le lendemain.